

EMPLOI : **TECHNICIEN MAINTENANCE BIOMEDICALE**

CONTACT : Frédéric FERRE

Responsable Biomédical

Tél. : 04 66 78 33 27

Courriel : fferre@ch-ales.fr

POLE : ADMINISTRATION, LOGISTIQUE, ENSEIGNEMENT	<u>UF : 0739</u>
<p><u>Situation dans l'organigramme :</u></p> <p>Il assure les opérations de maintenance préventive et corrective des équipements médicaux, sous la responsabilité de l'ingénieur biomédical.</p>	
<p><u>Description des activités :</u></p> <p>Le métier de technicien biomédical consiste à : installer, maintenir, contrôler et assurer la traçabilité des interventions, concernant les dispositifs médicaux dont il a la charge. Il exécute sur une grande partie des équipements médicaux de l'établissement les opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Remplacement des accessoires défectueux (câble ECG, brassard PNI, capteur SPO2)▪ Réparation et remise en service de matériel médical▪ Echange standard du petit matériel (thermomètre, lecteur de glycémie, ...)▪ Petites réparations électriques (télécommandes, connecteurs, batteries...)▪ Contrôle des performances / contrôle de qualité de certains dispositifs (moniteurs de surveillance, pousse-seringue, ECG, ...)▪ Maintenance préventive des équipements médicaux▪ Mise en réseau des équipements médicaux▪ Assistance, conseil et formation des utilisateurs▪ Achat de pièces détachées, produits ou prestations▪ Gestion du stock de pièces détachées▪ Récupération du matériel dans les services▪ Emballage et envoi des dispositifs défectueux▪ Remise en service des appareils réparés▪ Saisie des informations dans la GMAO▪ Classement de la documentation technique▪ Participation à la démarche qualité <p>Il se tient informé de la réglementation ainsi que des nouvelles technologies des dispositifs médicaux dont il assure l'entretien. Il valide les demandes d'interventions et ferme les bons de travail. Il informe les utilisateurs des conditions d'exécution du travail. Il informe les intervenants des entreprises des contraintes de sécurité et de continuité de service. Il maintient la continuité de service des installations et des équipements médicaux afin de garantir la production de soins. Son efficacité se traduit par la promptitude et la qualité de ses interventions notamment dans la mise en œuvre des mesures conservatoires.</p>	

Savoirs requis	Caractéristiques de l'emploi
<p><u>Savoirs :</u></p> <p>Il respecte la hiérarchie. Il respecte la ponctualité (horaires et calendrier). Capacité relationnelle envers les différents acteurs, il est discret et respecte le secret professionnel (être capable d'écouter, d'analyser, d'évoluer avec sérénité et de s'adapter à la situation)</p>	<p><u>Spécificités de l'emploi :</u></p> <p>Intervention sur tout l'établissement et ses annexes. Connaissance de l'établissement et des installations.</p>
<p>Titulaire d'un BAC PRO ou BTS électronique Habilitation aux travaux d'ordre électrique = B1V</p> <p>Connaissances dans les domaines de l'électronique, de la physiologie, de l'informatique, ...</p>	<p><u>Responsabilités :</u></p> <p>Connaissance et application des protocoles, modes opératoires et procédures. Il maintient la continuité de service des installations et équipements biomédicaux afin de garantir la production de soins.</p>
<p><u>Savoir-faire :</u></p> <p>Analyser, appliquer une consigne relative à son domaine de compétence. Choisir et utiliser des matériels, des outils de travail ou de contrôle, afférents à son métier. Évaluer la conformité d'un produit, d'un matériel, d'une prestation au regard des documents internes ou externes. Identifier et diagnostiquer un dysfonctionnement, une panne, le défaut d'un équipement, une anomalie d'un système, spécifique à son domaine d'activité. Maintenir et dépanner un équipement médical. Utiliser des matériels, des outils de réparation ou de contrôle.</p>	<p><u>Environnement humain :</u></p> <p>Il est en relation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ avec le responsable auquel il rend compte de l'exécution du travail et alerte en cas de dysfonctionnement grave. ⇒ avec les personnels soignants des services et les cadres de santé pour obtenir précisions sur les interventions à exécuter. ⇒ avec les ateliers techniques pour la maintenance et les mises en service. ⇒ avec le service informatique pour la mise en réseaux des équipements. ⇒ avec le service économique pour la gestion administrative et financière. ⇒ avec le correspondant matériovigilance pour l'expertise technique. ⇒ avec les personnels des entreprises, fournisseurs pour la planification et les interventions externes.
<p><u>Formation-expérience :</u></p>	<p><u>Environnement matériel :</u></p> <p>Protection pour la sécurité : gants, la tenue de travail ... Autres équipements de sécurité spécifique selon les interventions. Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.</p> <hr/> <p><u>Principaux risques :</u></p> <hr/> <p><u>Horaires :</u></p> <p>De 8H00 à 12H00 et de 12H30 à 16H10 Ou 8H50 à 12H30 et de 13H00 à 17H00</p>